

La gestion des ressources financières du PNUD mérite à notre avis qu'on s'y arrête. L'utilisation productive des monnaies non convertibles accumulées depuis 1971 demeure un problème, malgré le volume appréciable de biens et de services achetés dans les pays avec ces devises. Pour participer de façon responsable au programme sous tous ses aspects multinationaux, il importe de fournir des ressources telles qu'elles puissent être utilisées entièrement pour les besoins du programme. Mon Gouvernement espère sincèrement que les États possédant des monnaies non convertibles qui se sont accumulées au PNUD et ceux dont les comptes indiquent des arrérages ne ménageront aucun effort pour nous assurer de leur entière participation aux programmes en prenant les mesures nécessaires pour supprimer ces problèmes. De plus, il est à espérer que les pays bénéficiaires assumeront toutes les responsabilités qui leur incombent quant au financement des programmes volontaires. Pour mon Gouvernement, l'acceptation de cette responsabilité montre l'importance que revêt pour les pays bénéficiaires la contribution du PNUD à leurs objectifs en matière de développement.

En tant qu'organisation intergouvernementale, le PNUD doit demeurer sensible à la situation économique mondiale. Le système de programmation par pays et ses Chiffres indicatifs quinquennaux de planification exigent une gestion habile et prudente de toutes les ressources financières. Le PNUD doit veiller à incorporer à ses méthodes de gestion des politiques efficaces de gestion financière qui tiennent compte des fluctuations des devises à court et à moyen terme afin de permettre une utilisation optimale de ses ressources.

Comme tout autre organisme, le PNUD possède des ressources limitées. Seule leur utilisation rationnelle lui permettra d'obtenir de ses activités des résultats optimaux. Le Canada est heureux de participer au Projet d'information sur les systèmes intégrés du PNUD et espère contribuer sous peu à l'accroissement et à l'expansion des données du PNUD en matière de gestion, ce qui renforcera l'aptitude de ce dernier à tirer le meilleur parti possible de ses ressources. Le projet a déjà démarré et mon Gouvernement a été assuré que le PNUD fournira l'aide administrative et financière ainsi que le personnel nécessaires.

Le Canada désire réitérer son appui au PNUD en tant qu'organisme central de financement du système des Nations Unies pour la coopération technique. L'appui général dont bénéficie ce programme de la part des pays industrialisés et en développement, sa structure organisationnelle, l'importance des effectifs sur le terrain, son utilisation d'un cycle de planification de la programmation par pays et son expérience de l'approche multidimensionnelle à la coopération technique, le rendent unique en son genre. Une gestion efficace est nécessaire pour tirer parti de ces avantages. À cet égard, le Canada est heureux de constater que le PNUD attribue davantage d'importance à l'évaluation, élément essentiel du cycle. Le Canada apprécie également les mesures prises pour accroître la capacité d'emménagement de données du PNUD. En renforçant son rôle d'organisme central de financement et de coordination de l'assistance technique au sein du système des Nations Unies, le PNUD a accepté de se charger de la collecte